

**Stratégie d'inclusion des logements abordables  
dans les nouveaux projets résidentiels**

**Étude publique du rapport d'avancement**

**Montréal, le 30 août 2007** – La commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif procédera à l'étude publique du rapport sur l'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie d'inclusion des logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels. Les citoyens et les organismes sont invités à l'assemblée publique qui aura lieu le 10 septembre à 19 h à l'hôtel de ville de Montréal.

Rappelons que la Stratégie d'inclusion a été adoptée par le comité exécutif en août 2005 à la suite d'une consultation publique. Deux ans après son adoption, la commission procède à l'étude publique du rapport sur l'avancement de sa mise en œuvre. Les résultats qui seront présentés permettront d'évaluer la pertinence de cette stratégie et de mesurer l'atteinte des objectifs, tant par le nombre de logements abordables réalisés, ou en voie de l'être, que par son impact sur la mixité sociale. Le rapport qui sera présenté soulève également les défis qui se posent pour les années à venir et les pistes d'action à privilégier.

Après analyse du rapport et des commentaires entendus, la commission adoptera ses recommandations au cours d'une autre assemblée publique qui aura lieu le 16 octobre à 18 h 30 au même endroit.

**Documentation**

Intitulé *Stratégie d'inclusion des logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels : avancement de sa mise en œuvre*, le rapport peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal et les bureaux d'arrondissement, de même qu'à la Direction du greffe, salle R-134 de l'hôtel de ville de Montréal. Le document est aussi accessible sur Internet à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

**Inscription**

Les personnes qui désirent prendre la parole lors de cette assemblée sont invitées à s'inscrire à l'avance auprès de la Direction du greffe, soit par téléphone au 514 872-3770, soit par courriel à l'adresse suivante : [commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca). On peut également s'inscrire sur place dans les 30 minutes qui précèdent l'assemblée.

- 30 -

Source: Service du greffe  
Division du soutien aux comités et commissions du conseil  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-9964  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)

